



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°001

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), à travers son antenne provinciale du Mandoul, exprime sa profonde consternation suite à l'assassinat de Mme KADIDJA MANGAR assesseure auprès du Tribunal de Grande Instance de Koumra. Mme KADIDJA MANGAR a perdu la vie suite à un acte odieux posé par son petit-fils M. GUIDIMBAYE ALLADOUMNGUE, le 21 janvier 2026, aux environs de 12h au quartier Bornou dans le 2^{ème} arrondissement de la commune de Koumra.

La CNDH s'insurge également contre la vindicte populaire qui s'en est suivi entraînant la mort de l'assassin foulant au pied le travail de la justice.

Ces drames mettent en lumière la recrudescence des violences intrafamiliales dans la province du Mandoul.

Suite à ces tristes évènements, la CNDH note avec insistance la nécessité de renforcer la prévention des violences intrafamiliales. Elle présente ses condoléances les plus attristées aux proches des victimes.

La CNDH réaffirme, enfin, son engagement indéfectible en faveur de la protection de la dignité humaine, de la lutte contre l'impunité et de la promotion des droits des femmes.

Koumra le 22 janvier 2026

Le Chef d'Antenne de la CNDH du Mandoul



Narcisse TIGALBAYE